

# INFOS PRATIQUES ET REGLEMENTATION

Applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2016

## Bien voyager sur HEGOBUS



Pensez à rejoindre votre arrêt quelques minutes avant l'heure de passage de votre bus.



Les arrêts sont facultatifs. Faites signe au conducteur pour lui signaler que vous souhaitez monter à cet arrêt.



Pour monter, utilisez obligatoirement la porte avant pour monter à bord et avancez vers le fond du bus.



Afin de faciliter l'achat de votre ticket à bord du bus, merci de faire l'appoint de monnaie.



**Je valide, et présente mon titre lors des correspondances.** Si vous avez déjà un titre de transport, présentez-le à chaque montée dans le bus. Si vous n'en avez pas, achetez-en un auprès du conducteur. Votre ticket est valable 1 heure après validation.



Les abonnés doivent systématiquement présenter aux conducteurs leur carte.



Pour la sécurité de votre enfant, il est nécessaire de plier sa poussette avant de monter dans le bus.



Pensez à céder votre place aux personnes invalides, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants et aux personnes âgées.



Si vous êtes debout, tenez-vous aux barres pour éviter de tomber en cas de freinage brusque.



Pour descendre, signalez au conducteur que vous souhaitez descendre au moins 100 mètres avant l'arrêt désiré, en appuyant sur le bouton "STOP" situé près des portes. La descente se fait par la porte arrière.



Pour le respect des autres voyageurs, il est interdit de fumer, de vapoter, de consommer de l'alcool et d'être en état d'ébriété à bord des véhicules, aux arrêts et à l'agence commerciale



Merci de ne pas dégrader ou salir le matériel



Les objets encombrants et les produits dangereux ou inflammables sont interdits à bord des véhicules.



Les vélos (autres que les modèles pliants) et autres matériels similaires ne sont pas admis dans les bus. Les planches de surf sont admises jusqu'à 2m de long et tenues par son propriétaire sur la plateforme centrale à l'arrière du bus.



Seuls les chiens guides d'aveugles et les animaux de petite taille sont admis dans le bus. Ces derniers doivent être transportés dans des paniers fermés.



Merci de mettre vos portables en silencieux pour la tranquillité des autres voyageurs.

**Une attitude respectueuse vis-à-vis des autres voyageurs et du personnel permet à chacun de voyager autrement !**

## En cas d'infraction

- Titre non validé
- Défaut de justificatif de réduction
- Horaire de correspondance dépassé
- Titre utilisé hors période de validité

**AMENDE 34,50 €**

20 € si payée  
dans les 24h

- Absence de titre de transport, défaut de carte d'abonnement
- Titre ou carte falsifié(e), déchiré(e), abîmé(e) ou illisible
- Personne fumant dans l'autobus
- Non-respect du règlement d'exploitation

**AMENDE 51,50 €**

30 € si payée  
dans les 24h

- Infraction aggravée
- Intervention de la Police

**AMENDE 150 €**

## Les amendes sont à régler dans un délai de cinq jours après la date de la contravention.

- Passé un délai de 5 jours, majoration pour frais de dossier : 19 €
- Passé un délai de 30 jours, majoration pour frais de dossier : 38 €
- Passé un délai de 60 jours, dépôt de plainte auprès du Procureur de la République.

(Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2016)



# HEGOBUS

Réseau de Transports Agglo Sud Pays Basque  
Garraio Sarea Hego Lapurdiko Hirigunea

Retrouvez et télécharger le règlement d'exploitation HEGOBUS complet sur

[www.hegobus.com](http://www.hegobus.com)



## Objet perdu

Le réseau HEGOSBUS n'est pas responsable des objets perdus, volés, cassés ou dégradés à bord des véhicules, aux arrêts ou à l'agence commerciale HEGOBUS. En cas de perte, vous pouvez contacter l'agence commerciale HEGOBUS aux heures d'ouverture du mardi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 8h15 à 12h, au **N° Vert 0 800 891 091**.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Faire voyager vos enfants avec HEGOBUS



Les enfants âgés de moins de 6 ans voyagent gratuitement sur l'ensemble du réseau Hegobus, sauf dans le cadre des titres «Groupe». Un justificatif de l'âge de l'enfant peut être demandé en cas de contrôle. Seuls les enfants de plus de 8 ans sont autorisés à voyager seul sur les lignes du réseau HEGOBUS.

L'équipe HEGOBUS vous souhaite de bons voyages sur les lignes du réseau.

